LEGENDE

- Limite communale
- Alluvions tourbeuses compressibles (tracé indicatif)
- Zone inondable par débordement de cours d'eau (tracé indicatif)
- Point de captage d'eau potable
- Secteur affecté par le bruit des infrastructures de transport terrestre répertorié par l'arrêté préfectoral du 28 janvier 2002
- Territoire communal couvert par la zone C du PEB de l'aéroport Paris Charles de Gaulle

Département du Val d'Oise

Commune de Arnouville

PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce n°5.2.5

Document graphique complémentaire

Echelle : 1/5000

APPROBATION

VU POUR ÊTRE ANNEXÉ À LA DÉLIBÉRATION DU :

Conseil Municipal du 16 mars 2016

Agence Karine Ruelland architecte urbaniste | Trans-Faire Agence environnement